

mes actions éco-citoyennes

Agenda 21

Familles positives

Le 1^{er} juillet dernier s'est tenue à l'espace multiservices intercommunal de Pompey, la première édition de "Habitat durable : mon écosphère", grand rendez-vous pour petits et grands autour des thèmes de l'écologie et du développement durable.

C'est au cours de cette journée que les habitants du territoire qui ont participé au premier défi "Familles à Energie Positive en Lorraine" ont été mis à l'honneur. Chaque famille avait fait le pari d'atteindre 8 % d'économie d'énergie - protocole de Kyoto oblige ! - par rapport à l'hiver précédant le concours. Ces derniers ont porté haut les couleurs du Bassin de Pompey, en remportant les deux premières places de ce concours régional, réalisant plus de 30 % d'économie d'énergie dans leur habitat, faisant ainsi de la sobriété énergétique leur mot d'ordre dans leur vie quotidienne.



Groupe de suivi citoyen

Tri des déchets, déplacements et transports en commun, habitats et économies d'énergie... Vous souhaitez vous investir et nous accompagner. Venez participer au groupe de suivi citoyen.

Dans le cadre de son Agenda 21, le Bassin de Pompey a mis en place un Comité de Suivi Citoyen. Composé d'habitants et d'actifs volontaires du territoire, ce dernier se réunira deux fois par an pour faire le point sur les actions mises en œuvre et pour faire des propositions de nouvelles actions.

Tous les résidents du Bassin sont donc invités à participer, et il n'est pas nécessaire de disposer de connaissances particulières en la matière !

Inscrivez-vous par courrier :
Communauté de Communes du Bassin de Pompey
Rue des 4 Eléments - BP 60008 - 54340 POMPEY

Par mail : scolin@cc-bassinpompey.fr

Par internet en remplissant le formulaire
sur www.bassinpompey.fr

mes écogestes pour un futur plus chouette

Dans mon jardin, je peux être éco-citoyen en observant des pratiques simples qui, appliquées tous les jours, permettent d'obtenir de bons résultats tout en préservant la biodiversité.



Halte aux produits phytosanitaires !

Un produit phytosanitaire, c'est quoi ? C'est un produit chimique de synthèse utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des végétaux (les pesticides et les engrais, ce sont eux). Les résidus de ces produits polluent les sols, les nappes phréatiques et les rivières, détruisant la faune et la flore. Certains produits phytosanitaires contiennent des substances chimiques qui peuvent être toxiques ou cancérigènes.

Des alternatives existent :

- **désherbage thermique** : à flamme, à infra-rouge ou à vapeur d'eau. Les plantes tuées par la chaleur se décomposeront en une quinzaine de jours.
- **désherbage mécanique** : le binage et le fauchage permettent à la fois de retirer les mauvaises herbes mais également d'aérer la terre pour de futures plantations.
- **paillage végétal** : l'utilisation des déchets de jardin (résidu de tonte, feuilles...) et du compost en tapis autour des plantes, évitent le désherbage chimique et permet de limiter les arrosages, de créer un lieu propice à la biodiversité et d'améliorer la croissance des végétaux.

Des recettes de grand-mère :

- **marc de café** : un répulsif naturel contre les fourmis et les pucerons à mettre au pied des plants.
- **coquilles d'œufs** : concassées et mises autour de vos plants, elles les protégeront des limaces et des escargots.
- **l'eau bouillante très légèrement salée** est une bonne alternative pour désherber les abords des maisons et les allées des jardins. Il suffit de faire bouillir de l'eau (ou de prendre l'eau de cuisson de pommes de terre et de légumes) et de la verser immédiatement sur les herbes à traiter.

En savoir plus :
www.ademe.fr, espace éco-citoyens

AMBASSADEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Les ambassadeurs de l'environnement vont toujours à la rencontre des habitants du Bassin de Pompey dans le cadre de la campagne d'information et de sensibilisation au tri des déchets.

A ce jour, les ambassadeurs ont déjà rendu visite à près de 10 000 foyers. Les efforts des habitants ont d'ores et déjà permis de collecter environ 180 tonnes de déchets recyclables supplémentaires.



composterie

Pour votre jardin, votre compost affiné vous attend à la composterie. Il vous suffit de présenter votre vignette Energie Communes*. N'oubliez pas de vous munir d'une pelle et d'un récipient.

HORAIRES D'OUVERTURE

DE 8H À 14H
DU 15/10/12 AU 15/04/13
DE 8H À 16H
DU 16/04/13 AU 14/10/13
LE SAMEDI DE 10 À 17 H.

ADRESSE

LES CHAMPS MOUGENOT
RD 907 - RTE DE SAIZERAIS
54820 MARBACHE

* attribuée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey sur présentation de la carte grise du véhicule.

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey
Rue des 4 éléments - BP 60008 - 54340 Pompey
Tél. : 03 83 49 81 81
Fax : 03 83 49 81 99

www.bassinpompey.fr



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Le journal du tri est édité par
la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.
Directeur de publication Laurent Trogrlic
Réalisation Billiotte & Co, Nancy - ISSN 1279-9432



édito

SPÉCIAL DÉCHETTERIE

Au fil des années, la déchetterie intercommunale est devenue l'un des éléments majeurs pour les habitants du territoire dans la gestion de leurs déchets dangereux, encombrants ou électroniques. Un réflexe à développer. En 2011, 7 990 tonnes de déchets ont été apportées à la déchetterie puis redirigées vers des filières de traitement spécifique. Fort de sa certification ISO 14001 et pour apporter encore plus d'excellence dans son accueil à la population, le Bassin de Pompey a entrepris en début d'année des travaux d'aménagement. Afin de faciliter les conditions d'accès des usagers à la déchetterie en période de forte affluence, un sens de circulation et une sortie spécifique sont mis en place ainsi que 2 nouvelles bennes de collecte. Ce sont désormais 12 bennes qui sont mises à disposition.

Dans le cadre de l'Agenda 21, le Bassin de Pompey a adopté son Programme Local de Prévention des Déchets visant la réduction des déchets ménagers ou assimilés avec comme objectif premier la diminution de 7 % de déchets sur 5 ans soit 1700 tonnes.

Pour mener à bien ce programme ambitieux, un plan d'actions de sensibilisation sur le terrain sera mené auprès de tous les publics comme la promotion d'éco-achats en grandes surfaces, la réduction des prospectus, le développement de la réparation et du réemploi ou bien l'éducation des plus jeunes aux gestes écologiques essentiels. Parallèlement à ce programme, nous continuons à évaluer l'impact de nos actions menées en faveur du développement durable, du tri des déchets aux éco-gestes quotidiens ou à l'utilisation des transports en commun, et à réfléchir à de nouvelles pistes de progrès. Principaux acteurs de cette démarche, nous vous invitons à nous rejoindre au sein du comité de suivi citoyen. Vous trouverez les informations pour vous inscrire dans ce journal.

Nous vous remercions

Laurent Trogrlic
Président de la
Communauté
de Communes
du Bassin de Pompey

Laurent Kobler
Vice-Président
délégué
à l'environnement

Michèle Barthélémy
Vice-Présidente
déléguée au
développement durable

Bassin de Pompey
Communauté de communes



DEEE - DMS, le tri citoyen à la déchetterie

Qu'est-ce qu'un D3E ?

Un DEEE (Déchet d'Équipement Électrique et Electronique) est un appareil qui fonctionne avec un accumulateur, une pile ou qui se branche sur une prise de courant. Il est particulièrement polluant pour l'environnement et peut s'avérer dangereux pour l'homme. Nous utilisons ce type d'appareils au quotidien dans toutes les pièces de la maison et pour nos loisirs : réfrigérateur, chauffe-eau, téléviseur, rasoir, sèche-cheveux, chauffe-biberon, taille-haies, radiateur électrique, caméscope, téléphone portable, ordinateur et ses périphériques, jouets ...

CHIFFRES IMPORTANTS 2011

- Sur le bassin nous collectons 4.9 kg/habitant/an.
- La moyenne nationale étant de 6.9 kg/habitant/an.
- 201 tonnes ont été collectées en 2011 sur notre déchetterie soit 15 % de plus qu'en 2009.
- Résultat : 172 tonnes de matières ont été valorisées et 105 tonnes de CO2 évitées.

Vous achetez un appareil neuf, **rapportez l'ancien à votre vendeur** qui est tenu de le reprendre gratuitement **ou apportez-le en déchetterie** où il sera recyclé et valorisé.

Qu'est-ce qu'un DMS ?

Les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) sont des déchets produits en petite quantité par les ménages à l'issue de l'usage domestique, du jardinage et du bricolage, qui présentent des risques réels pour la santé ou pour l'environnement.

Les acides (batteries), les solvants et les huiles, les bombes aérosols vidées ou non, les produits phytosanitaires, les produits chimiques, les peintures, colles, vernis, bases (soude, débouche-canalisation, etc.), les piles et accumulateurs.

Tous ces produits doivent être rapportés à la déchetterie si possible avec leur emballage, que l'emballage soit souillé ou contienne encore des résidus



Fort de son engagement dans le domaine de l'environnement, la déchetterie intercommunale est certifiée ISO 14001. Cette certification engage la collectivité dans une démarche de qualité environnementale.

NOUVEAU

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, le Bassin de Pompey a conclu un partenariat avec l'association nancéienne Dynamo, spécialisée dans la récupération et la remise en état de vélos, afin de permettre aux habitants que leurs vélos usagés déposés à la déchetterie soient récupérés pour être valorisés.



QUE DEVIENNENT NOS DECHETS ?			
Déchets	Prestataires	Traitement	Tonnages
Déchets divers non recyclables	Véolia Ludres	Incinération (50 %) avec cogénération	2 011
	Sita Lesmenils	Enfouissement (50 %) avec production d'électricité	2 317
Déchets verts	Composterie de Marbache	Compostage	735
Cartons et papiers	Paprec Lorraine à Pompey	Recyclage	277
Ferraille	Derichebourg à Champigneulle	Recyclage	230
Pneus	Gilles Henry	Recyclage	
Gravats	Euro Granulats à Lanfroicourt	Enfouissement	3 343
Huile de vidange	SRRHU à Toul	Régénération	14 000 litres
Bois	Betaigne Environnement à Laronxe	Valorisation énergétique	1 042
DEEE	Envie 2 à Pompey et Heillecourt	Valorisation matière + Réemploi + Valorisation énergétique	201
Déchets Ménagers Spéciaux	Cédilior à Malancourt La Montagne	Valorisation énergétique + Traitement physico-chimique	45
Batteries	Cédilior à Malancourt La Montagne	Valorisation énergétique + Traitement physico-chimique	3,9
Piles	Corepile	Recyclage	1,8
Tubes fluo, Fluocompact et lampes Leds	Recylum	Recyclage	0,25
Vélos	Dynamo	Recyclage	0,25



Travaux déchetterie

Afin d'améliorer l'accueil et la qualité de service de la déchetterie, des travaux ont été réalisés en début d'année. Ces aménagements ont permis d'améliorer les conditions d'accès, notamment lors des fortes affluences, par la mise en place d'un sens de circulation et d'une sortie spécifique. Par ailleurs, la capacité de collecte se trouve augmentée par la mise en place de deux bennes supplémentaires (une pour le bois, une pour les déchets verts) ainsi que d'un compacteur pour le tout-venant...

Accès à la déchetterie

Particuliers : comment se procurer la vignette d'accès à la déchetterie ?

La vignette est disponible à la Communauté de Communes, à la déchetterie ou dans votre mairie, sur présentation de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domicile.

ATTENTION Pour les véhicules utilitaires ou camionnettes à l'usage de particuliers, une autorisation spéciale est délivrée par la Communauté de Communes sur présentation de la carte grise et d'un justificatif de domicile.

Artisan - commerçants : où acheter vos tickets déchetterie ?

A la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.



Plan déchetterie



Pour répondre aux directives de réduction des déchets fixées nationalement par le Grenelle de l'environnement et localement par l'Agenda 21, le Bassin de Pompey a adopté le programme local de Prévention des Déchets.

Objectifs :

- Réduction de la production des déchets ménagers de **7 % sur 5 ans, soit - 41 kg/hab/an.**
- Réduction de la part enfouie ou incinérée des déchets de **15 % d'ici à 2012, soit - 39 kg/hab/an.**

Augmentation du recyclage des déchets d'emballages. Le Bassin de Pompey recycle aujourd'hui **44 % de ces déchets**, l'objectif étant **une augmentation de 44 kg/hab/an.**

Pour mener à bien ce programme, un plan d'actions visant à une réduction à la base de la production des déchets ménagers et assimilés a été mis en œuvre et comprend :

- la promotion d'éco achat en grandes et moyennes surfaces
- la réduction des prospectus publicitaires : "Stop pub"
- l'exemplarité des collectivités et des administrations
- le développement du réemploi
- l'éducation de la jeunesse à la prévention des déchets

N'oubliez pas votre vignette Energie communes*.
HORAIRE D'OUVERTURE
 DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H30 ET DE 13H30 À 19H ⁽¹⁾
 LE SAMEDI DE 10H À 19H ⁽¹⁾ DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 13H
⁽¹⁾ Fermeture à 18h entre le 15 novembre et le 15 mars
ADRESSE VOIE DE LA DIGUE - ECLUSE DE CLÉVANT 54390 FROUARD

Métaux, encombrants, gravats ou encore déchets dangereux... ce sont 15 bennes mises à disposition qui ont permis de récupérer en 2011, 7 990 tonnes de déchets redirigés vers des filières de traitement spécifique.

